

DIALOGUE INTERCULTUREL

Demandeurs d'asile-demandeurs de culture

C'est à l'occasion des Journées Portes-Ouvertes du Petit-Château que Culture et Démocratie en collaboration avec le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) a organisé une rencontre autour d'artistes exilés et d'artistes travaillant avec des personnes demandeuses d'asile.

Après avoir participé en 2001 au Forum européen « Journeys in Between », centré sur le rôle de l'art dans la problématique des demandeurs d'asile, nous voulions réunir les personnes et associations ressources en Communauté française.

Nous voulons encourager le développement de projets et de collaborations entre artistes, opérateurs culturels et le Petit-Château, les centres d'accueil et de services pour demandeurs d'asile.

L'art au Petit-Château

Pendant que Paul Gonze, accompagné de jeunes résidents, donnait le coup d'envoi d'un happening de peinture gestuelle sur le sol de la cour de l'ancienne caserne, nous avons commencé la matinée par un parcours-découverte des réalisations artistiques présentes au Petit-Château. Elles sont pour la plupart le fait de propositions spontanées. Bob Pleysier¹, l'ancien directeur a largement ouvert ses portes aux artistes qui désiraient développer des projets culturels, le nouveau directeur Marcel Kerf² invite également les artistes, opérateurs culturels et associations à proposer des actions pour et avec les demandeurs d'asile.

Le peintre muraliste péruvien Domingo Huaman nous a guidé dans les cages d'escaliers qu'il a entièrement recouvertes d'impressionnantes fresques, initiées lors de son séjour au Petit-Château. Penny Rae nous présente, parmi les actions initiées par le British Council, la fresque qu'une artiste anglaise a réalisée avec des résidents dans le jardin du CADE qui héberge les mineurs non accompagnés. Catherine Scorier nous parle de l'exposition d'arts plastiques que ces jeunes viennent de réaliser sous la supervision d'artistes de MUS-e (Yehudi Menuhin Foundation).

Au dernier étage, Tanju Goban nous présente « Calligraf », un projet réalisé par le CBAI dans les locaux du Petit-Château. Pour le moins originale, cette exposition regroupe une série de toiles, peintes chacune par un couple formé d'un jeune graffeur et d'un calligraphe professionnel.

L'artiste est-il privilégié ?

La rencontre a été introduite par Christine Kulakowski, directrice du CBAI. Elle rappelle que si l'art peut apporter un peu d'espoir et aider à humaniser un lieu tel que le Petit-

1 Bob Pleysier , Directeur du Fedasil (Rue des Chartreux 21 1000 Bruxelles Tél. : 02/ 213 44 11 Mail : info@fedasil.fed.be)

2 Petit-Château (Bd du 9^{ème} de Ligne 27 1000 Bruxelles Tél. : 02/250 05 11)

Château, celui-ci héberge avant tout des hommes et des femmes en attente, en transit entre une vie difficile là-bas pour un incertain « mieux-vivre » ici.

André Zaleski, notre modérateur, souligne que l'art peut aider à supporter des situations difficiles et même parfois apaiser la douleur ou aider à exorciser le cauchemar dans des épreuves extrêmes.

Il invite les artistes demandeurs d'asile présents à témoigner de leur parcours.

L'accordéon a accompagné Gjovalin Nonaj, arrivé d'Albanie en 1997, dans son exil. Il a longtemps joué dans le métro mais son talent de musicien lui a peu à peu apporté l'estime, l'amitié et le soutien d'artistes et d'admirateurs. Il y a quelques mois, ceux-ci l'ont sauvé in extremis de l'expulsion sur le tarmac de Zaventem. Il joue aujourd'hui notamment dans la fanfare « Jour de Fête ».

C'est également pour des raisons politiques que Maurice Boykasse doit quitter le Congo en 1980. Il est conteur et l'art de la parole l'a beaucoup aidé, notamment à trouver des personnes garantes et à défendre sa cause.

Il a fondé la compagnie du Libiki (espoir) et travaille dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes à la culture africaine à travers des contes et légendes.

Etre artiste, n'est-ce pas un privilège : c'est avoir une formation, maîtriser un art, avoir une reconnaissance ?

Pour Maurice, comme pour la plupart des artistes, son statut est pourtant loin d'être enviable. Il s'agit avant tout d'une question de personne, de motivation et d'engagement.

Pour Pascal Smet, commissaire général au CGRA³ (2), chaque cas de demande d'asile est analysée de façon objective en lien avec la convention de Genève. C'est en fonction de l'histoire personnelle de chacun que le fait d'être artiste intervient ou non.

Paul Gonze exprime son malaise face au fait que contrairement à lui, Domingo Huaman n'a pas été rétribué pour la réalisation de ses fresques. Même parmi les artistes, il n'y a pas d'égalité. Ici, les artistes se battent pour avoir un statut, dans le reste du monde, les gens n'ont même pas accès aux loisirs ! Le monde est incohérent, notre responsabilité en tant qu'artiste est de l'exprimer !

L'art dans les centres d'accueil

Yvonne Cattier a animé des ateliers de peinture au Petit-Château, elle craint certains dérapages dans l'utilisation de l'art : la beauté comme alibi. Les belles couleurs qui ornent les murs ne doivent pas occulter la souffrance des personnes qui séjournent dans ce lieu. C'est de dignité humaine, de droit au travail qu'il s'agit avant tout.

Le peintre autodidacte Zénon Najetovic est originaire de Bosnie, il travaille comme animateur au Centre d'accueil de la Croix-Rouge à Rendeux. Il occupe ceux qui le désirent à mettre des couleurs et décorer les murs des différents bâtiments.

3 CGRA (Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides Bd du Roi Albert II 6 1000 Bruxelles Tél. : 02/205 50 56)

Le photographe Didier Buttignol a animé un atelier pour apprendre aux résidents à réaliser un reportage. La photographie est un langage universel, les règles sont les mêmes partout. La photographie a permis de découvrir des choses communes entre les participants, elle a suscité des moments et des rencontres magiques.

Au Centre d'accueil de Roncevaux, Stéphane Martini a été appelé pour coordonner la réalisation d'un CD reprenant des musiques jouées par des demandeurs d'asile de toutes origines. Il y a animé aussi des stages de percussions réunissant des enfants du centre et des enfants de la région. Le but étant d'apprendre à vivre en bon voisinage. Attiré par les musiques du monde, il considère que ces expériences lui ont demandé beaucoup d'efforts mais lui ont surtout beaucoup apporté.

L'artiste, passeur de cultures

Maurice Boykasse nous parle de l'extrême solitude dont souffrent la plupart des demandeurs d'asile. Le rôle de l'artiste n'est-il pas d'être à l'écoute et d'accompagner ces personnes avec leur sensibilité et leur ouverture à d'autres cultures ?

En effet, ajoute Didier Buttignol, la procédure administrative du demandeur d'asile est souvent longue et les gens sont seuls face à cette situation d'attente durant laquelle ils n'ont aucun droit.

Une des aides importantes qui peut être apportée par l'artiste ou l'activité culturelle, consiste à stimuler le contact avec les habitants du quartier et la découverte de notre culture et notre pays (le quartier, l'école, les commerçants...).

A Rendeux, les villageois étaient opposés à l'ouverture du Centre. Les actions artistiques menées ont permis de renverser la situation. Les villageois participent depuis régulièrement à des activités culturelles au Centre (repas du monde, spectacles, fêtes).

Notes :

Le CIRE (Rue du Vivier 80 – 1050 Bruxelles Tél. : 02/ 644 17 17) dispose d'un service d'interprétariat social et d'apprentissage du français qui est mis à disposition des associations qui le désirent.